

Dossier de l'OHI n° S3/8151/S-100

LETTRE CIRCULAIRE 11/2025  
20 février 2025

### ATELIER OMI/OHI SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA S-100

Référence : Résolution MSC.530(106)/Rev.1

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 L'OHI a l'honneur de vous inviter à participer au prochain atelier conjoint sur la mise en œuvre de la série de normes de base de navigation électronique S-100 de l'OHI, organisé conjointement par l'OMI et l'Organisation hydrographique internationale (OHI), qui se tiendra le lundi 12 mai 2025, à 14 heures, au siège de l'OMI, 4 Albert Embankment, Londres SE1 7SR.

2 L'atelier proposera des discussions pour aider à mieux comprendre les défis liés à la mise en œuvre de la S-100 et se concentrera sur les défis liés à la distribution des données navire-terre dans cet écosystème de normes. Le calendrier présenté dans la résolution MSC.530(106)/Rev.1, qui approche à grands pas, prévoit que l'ECDIS S-100 peut être installé volontairement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 puis que, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2029, tous les nouveaux ECDIS devront être compatibles avec la norme S-100. Le programme vise à inclure les points de vue des producteurs de données tels que les services hydrographiques, les distributeurs de données, les autorités réglementaires et les fabricants d'ECDIS.

3 L'atelier sera ouvert à tous les délégués inscrits via le système d'inscription de l'OHI [<https://portal.iho.int/page/meetings/887>]. Veuillez noter qu'un compte sur le portail de l'OHI est nécessaire pour continuer. Si vous n'avez pas de compte, veuillez suivre les instructions de [ce lien](#) pour en créer un, puis compléter l'inscription à l'atelier via le lien d'inscription fourni.

4 L'atelier se déroulera en personne et sera mené en anglais uniquement, sans interprétation.

5 Le programme provisoire de l'atelier figure en annexe.

6 Les participants sont soumis au *Code de conduite à l'intention des représentantes et représentants, des observatrices et observateurs et de toutes les autres personnes qui participent aux réunions, événements et activités de l'OMI pour la prévention du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel* (lettre circulaire de l'OMI n° 4908).

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Dr John NYBERG  
Directeur

Annexe : Programme provisoire de l'atelier

**ATELIER OMI/OHI SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA S-100**

**PROGRAMME PROVISOIRE**

- 1) **ACCUEIL ET PROPOS LIMINAIRES**  
M. Magnus Wallhagen (Hydrographe national, Suède) / Dr John Nyberg (Directeur, OHI)
  - 2) **PRESENTATIONS SUR L'ÉTAT DE LA S-100** (30 minutes)
    - Etat actuel de la mise en œuvre de la S-100 – Dr John Nyberg (Directeur, OHI)
    - Perspective nationale sur la mise en œuvre de la S-100
    - Consortium *Maritime Connectivity Platform*Discussion ouverte et modérée \* (30 minutes)
  - 3) **PRESENTATIONS SUR LES PERSPECTIVES DU SECTEUR INDUSTRIEL** (30 minutes)
    - Comité International Radio-Maritime CIRM
    - **A déterminer**Discussion ouverte et modérée \* (30 minutes)
  - 4) **PERSPECTIVES REGLEMENTAIRES**
    - **Représentants nationaux de l'OMI (à déterminer)**Discussion ouverte et modérée \* (30 minutes)
  - 5) **REFLEXIONS DE CLOTURE**  
M. Magnus Wallhagen (Hydrographe national, Suède) / Dr John Nyberg (Directeur, OHI)
-